

THERANEXUS FAIT UN POINT SUR SA POSITION DE TRÉSORERIE ET SON HORIZON DE FINANCEMENT

Lyon, France – 17 décembre 2024, 18h15 CET - Theranexus, société biopharmaceutique innovante dans le traitement des maladies neurologiques rares (la « **Société** »), fait un point sur sa position de trésorerie au 12 décembre 2024 et son horizon de trésorerie jusqu'à la fin du premier trimestre 2026.

La trésorerie disponible au 12 décembre 2024 s'établit ainsi à 1,5 M€ contre 1,9 M€ au 30 septembre 2024. La Société anticipe le renforcement à court terme de cette position à hauteur totale de 4,8 M€ en tenant compte de l'encaissement par la Société des montants suivants, qui devrait intervenir dans les prochaines semaines :

- un montant de 2 M€ correspondant au paiement initial aux termes de l'accord de licence conclu le 16 décembre 2024 avec Exeltis¹, (cf. communiqué publié aujourd'hui à 18h)
- un montant de 1,2 M€ versé par Bpifrance à la suite de la conclusion de cet accord, comprenant le solde de l'aide NeuroLead et la première tranche de financement du projet PickASO,
- le remboursement de 141 k€ d'échéances payées par la Société après la date d'effet du protocole d'accord avec nos partenaires bancaires.

La Société indique, en effet, avoir obtenu le soutien de l'ensemble de ses partenaires bancaires aux fins de réaménagement de sa dette financière. L'accord conclu prévoit en particulier une franchise de remboursement de la part en capital de ses principaux prêts jusqu'à fin mars 2026, et un report consécutif de 21 mois de la date de maturité desdits prêts.

En K€ (non audité)	12/12/2024 brut	12/12/2024 Proforma *	30/09/2024
Trésorerie brute	1 457	1 457	1 936
Paiement initial dans le cadre de l'accord conclu avec Exeltis		2 000	
Montants à encaisser sur les projets NeuroLead et PickAso		1 164	
Montants nets à recevoir des partenaires bancaires		141	
Total	1 457	4 762	1 936

* soldes bancaires additionnés des encaissements au titre des contrats avec Exeltis, Bpifrance et les partenaires bancaires et attendus au cours des prochaines semaines

L'encaissement des sommes susvisées permettra à la Société d'étendre son horizon de trésorerie (qui était jusqu'à maintenant à la fin du premier trimestre 2025) jusqu'à la fin du premier trimestre 2026.

Mathieu Charvériat, président-directeur général de Theranexus, déclare : « Notre partenariat industriel, avec le groupe Insud Pharma / Exeltis, marque un tournant majeur pour Theranexus et pourrait nous apporter des premières redevances dès 2026. Nous démontrons ainsi la force de nos équipes à concevoir et développer des candidats médicaments à fort potentiel médical et économique, capacité reconnue par des groupes de rang international. Cette première validation industrielle et la préparation de l'entrée sur le marché de notre premier médicament constituent une nouvelle étape majeure dans la maturité du parcours industriel de Theranexus. Nous remercions également nos partenaires bancaires pour leur soutien à long terme, et nos actionnaires pour leur confiance, renouvelée par notre ligne de financement. Fort de cette validation industrielle, notre horizon financier s'étend maintenant jusqu'en 2026 pour poursuivre notre stratégie de développement, et explorer diverses options, notamment par un accord industriel, pour le lancement de notre phase 3 dans la maladie de Batten. »

¹ <https://www.datapressepremium.com/rmdiff/2010520/Theranexus-CP-Accord-de-Licence-Exeltis-VDEF.pdf>

A propos de Theranexus

Theranexus est une société biopharmaceutique innovante, issue du CEA et spécialisée dans le traitement des maladies neurologiques rares. La société dispose d'une plateforme unique d'identification de caractérisation de candidats médicaments de thérapie innovante dans le domaine des troubles neurologiques rares et d'un premier candidat médicament en développement et clinique dans la maladie de Batten.

THERANEXUS est cotée sur le marché Euronext Growth à Paris (FR0013286259- ALTHX).

Contacts :

THERANEXUS

Christine PLACET

Directeur Administratif et Financier

contact@theranexus.com

FP2COM

Florence PORTEJOIE

Relations médias

+ 33 (0)6 07 76 82 83

fportejoie@fp2com.fr

Avertissement

Le présent communiqué et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Theranexus dans un quelconque pays.

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives Theranexus et à ses activités, y compris ses perspectives et le développement de ses produits. Theranexus estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, des déclarations prospectives ne constituent pas des garanties d'une performance future, étant donné qu'elles portent sur des événements futurs et dépendent de circonstances qui pourraient ou non se réaliser dans le futur, et de divers risques et incertitudes, dont ceux décrits dans le document d'enregistrement universel déposé par la Société auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 avril 2024 sous le numéro D.24-0382 et disponible sur le site internet de la société (www.theranexus.com).

L'attention des lecteurs est tout particulièrement attirée sur le fait que l'horizon de financement actuel de la Société est limité à Q1 2026 (en tenant compte des paiements susvisés) et que, compte tenu de son besoin de financement et des instruments dilutifs en circulation, les actionnaires de la Société sont susceptibles de subir à court ou moyen terme une dilution importante de leur participation dans la Société. Celle-ci est également soumise à d'autres risques ou incertitudes, tels que l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Theranexus est présent. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Theranexus ou que Theranexus ne considère pas comme significatifs à cette date.

La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Theranexus diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives. Theranexus décline toute responsabilité quant à la mise à jour de ces déclarations prospectives.